



ASSAINISSEMENT

Filtres plantés de roseaux et phyto-épuration Réglementation, conception et exploitation

Réf: EU22

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les bases réglementaires sur le traitement des eaux usées domestiques (EUD). Connaître le fonctionnement des procédés à Filtres Plantés de Roseaux (FPR) et de phyto-épuration. Connaître les bases du dimensionnement des ouvrages de traitement. Savoir réaliser le contrôle et l'entretien des ouvrages.

CONTENUS

· Apports théoriques :

Assainissement collectif et non collectif : réglementation générale. Paramètres pollution et grandeurs caractéristiques des EUD. Présentation des procédés à FPR et de phyto-épuration, principes et fonctionnement. Les FPR : bases de dimensionnement, contrôle et entretien.

· Etude de cas :

Visite de deux installations de traitement (FPR de différentes capacités).

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels non spécialistes du traitement ; Paysagistes réalisant l'entretien ; Enseignants ; Elus et collectivités

DUREE / DATES

2 jours / Jeudi 1^{er} et vendredi 2 juin 2023

TARIF ET PRISE EN CHARGE

420 € T.T.C./personne, repas inclus.

Nous consulter pour une recherche d'aide au financement.



Filtre à sable Planté de Roseaux (FPR)

INTERVENTIONS

Jour 1 : Plateforme Technologique GH₂O (Gestion de l'Eau et des Déchets) - Site d'Albi
Etablissement Agro-environnemental du Tarn

Jour 2 : S.A.T.E.S.E (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration) -
Département du Tarn

CONTACT

Plateforme Technologique GH₂O Occitanie

Chargé d'ingénierie de formation : Pascal BOLOT

pascal.bolot@educagri.fr Tél : 05 63 49 43 70 / 06 01 65 96 55



PROGRAMME

JOUR 1 (Plateforme Technologique GH₂O)

Réglementation générale : assainissement collectif et non collectif.
Grandeurs caractéristiques des eaux usées domestiques, paramètres pollution.
Présentation des procédés à Filtres Plantés de Roseaux (FPR) et de phyto-épuration :
principe, fonctionnement, dimensionnement.

Illustration sur le pilote du hall hydraulique de la PFT GH₂O : FPR.

JOUR 2 (S.A.T.E.S.E. du Tarn)

Matin

S.A.T.E.S.E. : rôle et missions.
Réglementation : principaux textes.
Les obligations d'une collectivité.
Éléments préalables à la réalisation d'une station d'épuration.
Présentation des techniques de FPR et de phyto-épuration et exemples de réalisation en assainissement collectif.
Règles de conception.
Entretien courant.
Curage des boues et notions de coût.
Les Filtres Plantés de Roseaux et l'assainissement non collectif.
Les zones de rejet végétalisées.

Après-midi

Visite de 2 stations d'épuration (FPR).
Systèmes d'alimentation ; Éléments de conception ;
Zones de rejet végétalisées ; Entretien



Filtre planté de roseaux



Filtre planté de roseaux après travaux d'enrochement



Zone de rejet végétalisée

SERVICE DISPENSANT LA FORMATION



CFPPA du Tarn - Fonlabour
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
Route de Toulouse 81000 ALBI

Plus de renseignements sur notre site internet :
www.tarn.educagri.fr/formations-grandeur-nature/pft-gh2o/